

TERMES DE REFERENCE

PROJET D'APPUI AUX NEGOCIATIONS DES PROJETS GAZIERS ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES (PADG)

Recrutement d'un Consultant individuel adhoc pour le MPEM spécialisé en Economie et en fiscalité du gaz et du Pétrole

I. CONTEXTE

La République islamique de Mauritanie est située dans la région du Maghreb en Afrique de l'Ouest, au carrefour de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique du Nord. Elle possède une côte de 754 km sur l'océan atlantique.

Grace à des efforts continus de promotion de l'exploration de pétrole et de gaz, le Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines (MPEM) soutenu par la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM) a su motiver des sociétés pétrolières à entreprendre les investissements qui ont abouti, en décembre 2015, à l'identification des ressources gazières de Grand Tortue / Ahmeyim (GTA), qui est à cheval sur les eaux de la Mauritanie et du Sénégal.

L'Accord de Coopération Inter-États entre la Mauritanie et le Sénégal (ACI) et l'Acte Additionnel relatif à la fiscalité ont été signés 2018 ce qui a permis aux opérateurs de déclarer la décision finale d'investissement (DFI) de la phase 1 du projet GTA.

D'autres part, grâce à l'activité d'exploration croissante, d'autres projets pétroliers et gaziers pourraient voir le jour dans le court et moyen termes.

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l'économie grâce à un renforcement du cadre juridique et réglementaire et des capacités.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de références sera financé par le Don précité.

II. OBJECTIF

La présente mission a pour objectif de fournir une assistance ad hoc au MPEM dans le domaine de l'économie et de la fiscalité pétrolière et gazière.

III. MISSIONS/ACTIVITES

Afin d'atteindre l'objectif de cette mission, le Consultant devra réaliser les activités et tâches suivantes :

- Assistance, étude et examen pour toute question d'ordre économique et financier relative au secteur des hydrocarbures à la demande du MPEMi ;
- Revue et commentaires des aspects économiques relatifs aux projets de contrats à conclure par le MPEMi;
- Assistance à la préparation et aux négociations des contrats à conclure ;
- Elaboration des modèles et simulations économiques et financiers pour les projets pétroliers et gazier ;
- Assistance, sur demande, aux réunions qui touchent les aspects économiques du secteur des hydrocarbures ;
- Faire bénéficier les équipes du MPEMi de son expérience à travers l'animation de sessions de formation dans le domaine de l'économie pétrolière et gazière ;
- Elaboration d'avis et de notes, à la demande du MPEMi, pour les questions d'ordre économique et financier relatives au secteur des hydrocarbures ;
- Elaboration d'avis et de notes dans le domaine fiscal à la demande du MPEMi
- Assistance pour l'étude et examen de toute question d'ordre fiscal à la demande du MPEMi
- Revue et commentaires de l'aspect fiscal des projets de contrats à conclure
- Assistance relative de l'aspect fiscal des négociations des contrats à conclure
- Conseil par rapport à l'aspect fiscal de la mise en œuvre des contrats conclus
- Accompagnement de l'Unité Juridique du MPEMi dans l'aspect fiscal
-

IV. CALENDRIER ET LIVRABLES

- **Calendrier**

L'exécution de cette mission commencera dès la notification faite par le Client au Consultant de commencer à fournir les Services et s'étalera sur une durée de trois (3) années. Tout service exécuté par le Consultant au titre de la présente mission devra être autorisé au préalable par le MPEMi par un ordre de service délivré à cet effet.

- **Livrables**

Les livrables attendus pour de la présente mission seront sous forme de notes ou de rapports relatifs aux avis et études demandés par le MPEMi au Consultant ainsi que les rapports relatifs aux sessions de formation.

V. QUALIFICATION DU CONSULTANT

Le Consultant doit disposer d'une solide expérience dans le domaine économique, financier et fiscal en particulier dans le cadre contractuel des projets pétroliers et gaziers. Cet expert doit avoir les références minimales suivantes :

- Avoir un diplôme d'études supérieures en économie, en fiscalité, en finance ou équivalent (Minimum Bac plus 4);
- 15 ans d'expérience dans le domaine de l'industrie pétrolière ou gazière ;
- Avoir réalisé aux moins deux missions similaires au cours des 6 dernières années, certifiées par les clients.
-

VI. MODALITES D'EXECUTION

- Le Consultant travaillera à distance mais pourrait être appelé à réaliser des prestations en Mauritanie ou ailleurs ;
- Le Consultant mobilisera par ses soins tous les moyens nécessaires à la réalisation de cette mission ;
- le Consultant sera responsable de la collecte de toutes les informations nécessaires faisant partie du domaine public ;
- Tous livrables fournis dans le cadre de la présente mission seront transmis aux MPEMi.et sera considéré comme une propriété pour cette institution.
- Il n'y a pas de services, ni installations ni biens à mettre à disposition du Consultant par le Client pour la réalisation de cette mission.

VII. RÉMUNÉRATION ET DEPENSES REMBOURSABLES

Les activités liées à cette mission seront payées au temps passé :le Client réglera au Consultant :

- (i) la rémunération déterminée sur la base du temps effectivement consacré par le Consultant à l'exécution des Services après la Date de Commencement des Services ou toute autre date dont les Parties auront convenu par écrit,
- (ii) les dépenses remboursables effectivement encourues par le Consultant lors de l'exécution des Services.

VIII. DUREE ESTIMEE DE LA MISSION

Le volume de travail de la mission est estimé à 200 hommes-jours.